



Assemblée générale

Distr. générale
4 juillet 2016
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Trente-troisième session

Points 2 et 10 de l'ordre du jour

**Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat
aux droits de l'homme et du Secrétaire général**

Assistance technique et renforcement des capacités

Atelier chargé d'étudier des mécanismes et des méthodes efficaces, de caractère inclusif et participatif, pour intégrer les droits de l'homme dans la formulation et l'application des politiques publiques

Note du Secrétariat

1. Dans sa résolution 30/24, le Conseil des droits de l'homme a prié le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'organiser, avant la trente-deuxième session du Conseil, un atelier d'experts chargé d'étudier des mécanismes et des méthodes efficaces, de caractère inclusif et participatif, pour intégrer les droits de l'homme dans la formulation et l'application des politiques publiques et d'établir un rapport résumant les travaux de cet atelier pour soumission au Conseil des droits de l'homme à sa trente-troisième session.
2. En consultation avec les auteurs de la résolution susmentionnée, l'atelier a été reporté. Il est prévu qu'il se tienne avant la trente-troisième session du Conseil des droits de l'homme et le rapport sur ses travaux sera soumis au Conseil à sa trente-quatrième session.

